Filière Information documentaire

**directives concernant les Rapports de stage etablis par les responsables de stage**

Cette évaluation est destinée à permettre à la filière Information documentaire de la Haute Ecole de gestion (Genève) de **porter un jugement objectif sur la qualité du travail effectué par son étudiant durant sa période de stage**.

**\*\*\*\*\*\*\*\***

La filière est reconnaissante aux responsables de stage de bien vouloir établir un rapport de stage selon les directives figurant ci-dessous.

Il va sans dire que les conseillers pédagogiques responsables du stage se tiennent à leur entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

**I. DONNEES ADMINISTRATIVES**NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT

COORDONNEES EXACTES DU SERVICE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

RESPONSABLE(S) DU STAGE

DEBUT ET FIN DU STAGE

ABSENCES EVENTUELLES (maladie, accident, service militaire, etc.)

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

INDEMNITE MENSUELLE

**II EVALUATION**L’évaluation s’effectue en trois parties distinctes :

**1) Par rapport aux objectifs fixés dans le contrat de stage**

Reprendre la **liste des tâches correspondant aux objectifs du stage,** tels qu’ils figurent dans le contrat de stage établi à l’avance à l’attention du stagiaire ou tels qu’ils ont été définis en début ou en cours de stage.

Pour chacune d'entre elles, **évaluer les capacités qu'a démontrées l'étudiant à effectuer cette tâche, en utilisant le barème suivant : « bon », « suffisant » ou « insuffisant ». Il est en outre possible d'ajouter tout commentaire, toute remarque, afin de nuancer l’évaluation, le cas échéant.**

Certaines tâches n'auront peut-être pas pu être effectuées ; dans ce cas, il convient d’en **indiquer la ou les raison(s).**

**2) Par rapport à des compétences professionnelles générales**

Le stagiaire

* Maîtrise les technologies professionnelles
* Possède la culture générale nécessaire pour son travail
* Démontre une capacité de réflexion face à une problématique donnée
* Est capable d’argumenter pour soutenir ses opinions
* Sait planifier son travail
* Fait preuve de responsabilité dans son travail

*Pour chacune de ces compétences,* ***utiliser le barème suivant : « bon », « suffisant » ou « insuffisant »***

**3) Par rapport aux compétences sociales**

Le stagiaire fait preuve de/d’

* Capacité à communiquer
* Esprit d’équipe
* Initiative
* Autonomie
* Motivation (curiosité, enthousiasme, désir de se perfectionner)
* Maturité (contrôle de soi, discernement, ténacité)
* Capacité à innover
* Flexibilité
* Ponctualité
* Serviabilité

*Pour chacune de ces compétences,* ***utiliser le barème suivant : « bon », « suffisant » ou « insuffisant »***

**Le rapport de stage doit être adressé sous forme électronique (en pièce jointe par messagerie électronique) à**

**benoit.epron@hesge.ch**

**Et ce au plus tard à la date indiquée.**